

# **SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANTIAT DU 21 AOÛT 2017**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Daniel PERROT, Maire de NANTIAT

## **Aménagement de l'Avenue de Bellac – modification de la délibération du 28 juin 2017.**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 28 juin 2017 concernant l'attribution du marché de travaux aménagement avenue de Bellac.

Après concertation avec les différents partenaires, il s'avère qu'il y a nécessité de modifier la solution retenue de l'entreprise EIFFAGE pour le lot 1 voirie et de retenir sa variante.

En ce qui concerne le lot 2 : pas de modification

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal entérine les décisions prises par Monsieur le Maire et charge Monsieur le Maire ou son adjoint Marcel RAISSON à signer tous les documents nécessaires à l'accomplissement de ces travaux.

-----

## **Don au profit de la Commune.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un don fait par un particulier au profit de la commune, en compensation d'une vieille table.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte la transaction.

-----

## **Echange de parcelles entre la Commune de Nantiat et l'EHPAD André Virondeau.**

Monsieur le maire expose au Conseil Municipal, le projet d'extension et de restructuration du bâtiment de l'EHPAD André Virondeau.

Pour réaliser ces travaux, il y a lieu de procéder à un échange de parcelles entre la commune et l'EHPAD.

L'EHPAD souhaiterait récupérer des terrains d'une surface d'environ 8 400 m<sup>2</sup> et en contrepartie, rétrocéderait à la commune de Nantiat les parcelles d'une surface d'environ 2 200m<sup>2</sup>.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'échange de terrains, dit que les frais notariés et les frais de géomètre seront à la charge de l'EHPAD André Virondeau et donne pouvoir à Monsieur le Maire ou son adjoint Marcel RAISSON pour effectuer toutes les démarches nécessaires à cette affaire et à signer tous les documents à intervenir.

-----

## **Modification et sécurisation de la circulation devant le Collège Maryse Bastié – demande de subvention au titre de la DETR.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de l'ATEC concernant la modification et sécurisation de la circulation devant le collège Maryse Bastié par l'aménagement de la voie communale.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, considérant la nécessité d'effectuer ces travaux approuve le projet présenté, autorise Monsieur le Maire ou son adjoint Monsieur RAISSON à engager toutes les négociations relatives à cette affaire, à signer tous les documents à intervenir et sollicite l'aide financière de l'État au titre de la DETR 2018 permettant de réaliser ce projet.

-----

## **Restructuration du camping – demande de subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur au titre des aides exceptionnelles aux collectivités territoriales.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de restructuration du camping.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, considérant la nécessité de cette opération approuve le projet présenté, autorise Monsieur le maire ou son adjoint Monsieur RAISSON à engager toutes les négociations relatives à cette affaire et à signer tous les documents à intervenir et sollicite l'aide financière de la réserve sénatoriale permettant de réaliser ce projet.